

Chronique du Val-de-Travers : le cinéma et l'entr'aide aux chômeurs

Autor(en): **André, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier**

Band (Jahr): - **(1932-1933)**

Heft 21-22

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-733276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Souvenirs...

C'était hier... il y a bientôt trois ans. Ce soir d'août 1929, des groupes discutaient avec animation dans le hall de l'Alhambra de Genève. « Jamais Lansac ne pourra tenir, avec des frais si considérables », chuchotait un proche concurrent.

Or, M. Lansac vous avait sur les lèvres comme un sourire de victoire...

Pourtant, les pronostics pessimistes circulaient parmi les augures : « Le public n'aimera pas ça ! — Succès de curiosité, voilà tout ! — Pas six mois d'existence ! — Une erreur ! — Dites, une folie ! »

Et la salle, que pensait-elle ? Tôt envahie par une foule singulièrement vibrante, un brouhaha inhabituel de conversations entremêlées avertissait le moins prévenu que, dans cette enceinte, *quelque chose* allait se passer. Oui, vraiment, les Genevois — et leurs compagnes donc ! — sortaient de leur réserve glacée, s'échauffaient même, cependant que les étrangers, pour la plupart fonctionnaires de la S. d. N., déliaient leurs langues en leurs idiomes respectifs. Une vraie tour de Babel !

Que pouvait bien être ce « quelque chose » ? Quel miracle attendait cette foule ?

Un miracle, en effet : la possibilité de *voir et d'entendre*, simultanément, nos voisins... d'Amérique, ou des antipodes ! Pour la *première fois en Suisse*, on allait juger, applaudir ou siffler l'invention nouvelle : le *cinéma sonore*.

* * *

Dans l'après-midi qui précéda cette merveilleuse soirée inaugurale, et contre un adversaire passé à l'« ennemi », j'avais défendu la cause du « muet », rappelé, selon Le Tasse, « ce profond, ce doux, ce divin silence supérieur à toutes les harmonies, à tous les concerts des anges... ».

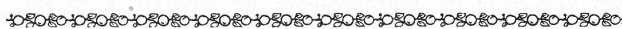
Car il est dans l'ordre de se défier du progrès et de l'inconnu ; et que réservait le cinéma sonore, sinon l'écorchement ou l'assourdissement de nos pauvres oreilles ?

Ainsi, faisais-je grise mine à l'avenir. Mais, dès l'entr'acte de ce fameux soir, ma conversion était opérée. Ainsi, le coq n'avait pas chanté trois fois, comme pour Pierre, qu'après avoir vu et entendu l'Orchestre Philharmonique de New-York jouer l'Ouverture du Tannhäuser, je reniais l'ancienne formule du cinéma silencieux. La suite du programme ne fit qu'accroître mon enthousiasme, si bien qu'au lendemain — et traduisant l'impression de la salle entière (à part quelque grincheux ronchonnant) — j'écrivis pour « Cinémagazine » que « *le cinéma sonore avait gagné la partie* ». J'ajoutais, à propos du « Chanteur de Jazz » : « *Au bout d'un quart d'heure d'audition, le public, déjà, s'étonnait qu'on n'entendit pas le langage parlé des divers protagonistes, celui-ci remplacé, comme on sait, en pays de langue française, par les sous-titres rétablis, alors que l'Amérique jouit du film entièrement orchestré, parlé et chanté !* » Dans « L'Illustré », je fis entrevoir les perspectives merveilleuses que nous réservait le cinéma sonore : « *Quels émerveillements nous attendent à écouter le bruit des vagues contre les rochers, le vent qui court avec des froufroutements dans la forêt, le cri strident des grillons, le gazouillis des oiseaux exotiques, les grandes rumeurs de la jungle ?* » « *Chang* » vu : *mais plus encore entendu...* » Dans les « Lectures du Foyer », toujours sous ma signature, même note enthousiaste, même prédiction que le cinéma sonore allait gagner le monde, faire jaillir des sources inconnues d'émotion par cette trouvaille des images nous montrant des êtres qui chantent, pleurent, rient, soupirent, plus proches de nous et de notre sensibilité par les échos de

leur voix, que ces mêmes personnages aphones, vivant dans un domaine mystérieux et capitonné de silence. Et je fus une des premières aussi à signaler cet avantage du « sonore » pour les petites salles, bénéficiant désormais de la même orchestration que les plus luxueux palaces des grandes capitales. Quels progrès réalisés dès lors sur les « boums-boums », les « flons-flons » et autres cacophonies, lorsque le piano ressemblait — c'est un exemple — à un chaudron mué en vieille casserole !

Pour toutes ces raisons, et comme je l'ai prédit au temps où la plupart des critiques le condamnaient à mort, non seulement le cinéma parlé, chanté, sonore, se perfectionnera toujours davantage, répondant aux désirs plus exigeants de ses fidèles, mais conservera pour la postérité le souvenir imagé, mieux : *vivant* ! de notre époque, des morts illustres, ce que n'avait pu réaliser aucun monument, aucun livre, aucun tableau. Avec la T. S. F. et l'aviation, le cinéma sonore est bien l'une des grandes inventions du siècle !

Eva ELIE.



Chronique du Val-de-Travers

Le cinéma et l'entr'aide aux chômeurs

L'entrefilet suivant a été publié dans le « Courrier du Val-de-Travers » du 13 mai.

« Le Comité d'Entr'aide se fait un plaisir de remercier vivement la direction du Casino Sonore qui lui a remis, jeudi matin, le produit intégral de la représentation cinématographique organisée mercredi soir au profit du Comité d'Entr'aide.

» C'est une somme de 200 fr. qui a pu nous être versée et qui nous aidera à continuer l'œuvre d'entr'aide que nous espérons pouvoir poursuivre aussi longtemps que la crise durera.

» Nous exprimons, une fois encore, nos meilleurs remerciements à M. A. Gammeter, propriétaire du Casino Sonore. »
De tels gestes méritent d'être signalés.

* * *

Le Cinéma du Casino, à Fleurier, possède une installation de premier ordre, qui peut rivaliser avec celles de grandes villes. La salle est des plus confortables. Le journal local signale une innovation qui sera la bienvenue.

« Les fidèles du Casino Sonore apprendront avec plaisir que la direction fait procéder à l'installation d'un système d'aération parfait.

» Une puissante turbine va être, en effet, placée dans les combles de la grande salle et aspirera l'air des deux salles, grande et petite. Le cubage des dites salles est de 8970 m³ d'air, qui seront changés sept fois à l'heure. Les spectateurs ne seront donc plus du tout incommodés par la chaleur, ce dont ils sauront gré, sans aucun doute, à la direction de cet établissement. »

Les derniers films projetés : « Le Capitaine Craddock », « Marius », « Son Altesse l'Amour », ont obtenu un gros succès, mérité d'ailleurs.
C. ANDRÉ.

Cinématographe

à louer

Le bâtiment du cinématographe d'Orbe est à louer, y compris l'installation complète des appareils sonores, appareils donnant toute satisfaction.

Faire les offres au Président du Comité, pour le 20 juillet au plus tard.

Comité du Casino d'Orbe.